



Déclaration 1^{er} Mai 2020

A l'instar de la communauté internationale, l'**Union Démocratique des Travailleurs du Sénégal (UDTS)** commémore la fête internationale du Travail, le 1^{er} Mai 2020.

A cette occasion, L'UDTS appelle au renforcement de l'unité d'action de la Coalition des confédérations syndicales de travailleurs et travailleuses du Sénégal (CCSS) affiliées à la CSI, pour amener le Gouvernement et les employeurs à prendre des mesures visant à améliorer les conditions de vie et de travail des travailleuses et travailleurs. Au-delà du caractère festif, la fête internationale du Travail est pour les travailleurs et leurs organisations un moment d'introspection de prospection et de projection pour sauvegarder les acquis de plusieurs années de lutte. C'est également l'occasion de conquérir de nouveaux droits qui pourront contribuer à la promotion du travail décent.

Cette année, la fête internationale du travail intervient dans un contexte d'incertitudes et d'inquiétudes, marqué par la pandémie ou la crise du COVID-19 qui a des répercussions graves sur le monde du travail. Selon les statistiques de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) elle a affecté 3,12 millions de personnes dans 185 pays et territoires, provoquant 217 000 décès et pourrait toucher une partie non négligeable de la population mondiale.

Les stratégies adoptées par les Etats pour endiguer la pandémie se traduisent par un confinement total ou partiel qui touche près de 2,7 milliards de travailleur(e)s, représentant plus de 80% de la main d'œuvre mondiale. L'emploi est fortement impacté par la contraction de l'activité économique et les travailleur(se)s font face à une baisse des heures de travail, à des baisses de salaires et à des licenciements. Selon les estimations du BIT, 195 millions d'emplois sont actuellement menacés.

Au Sénégal, la pandémie du COVID-19 a affecté à la date du 30 avril 2020, 933 personnes et provoqué 9 décès, ainsi que la mise en quarantaine de plus de 4 000 « personnes contacts ». Les secteurs formels du tourisme, de la restauration de l'agroalimentaire et du commerce sont les plus touchés car la quasi-totalité des travailleur(se)s desdits secteurs sont en proie à une précarité croissante. Dans les secteurs de l'enseignement privé, 100.000 emplois sont menacés par la décision de fermer les écoles, à l'initiative du gouvernement.

Le secteur de l'économie informelle qui représente 41,6% du PIB et emploie environ 48,8% de la population actives est négativement impacté. L'interdiction des rassemblements et la fermeture de plusieurs marchés menacent 80% des emplois, augmentant le niveau de vulnérabilité des travailleur(se)s.

L'**UDTS** apprécie positivement les mesures prises par le gouvernement du Sénégal pour soutenir les entreprises dans le cadre du Programme de Résilience Economique et Sociale (PRES), notamment la

remise partielle de la dette fiscale constatée au 31 décembre 2019, pour un montant de 200 milliards et les mesures spécifiques en appuis financiers accordés aux secteurs de l'hôtellerie, de la restauration, du transport et de la culture.

L'UDTS exhorte les syndicats à s'unir pour atténuer les effets dévastateurs de la pandémie du COVID-19 sur les travailleurs sénégalais. Nous encourageons le dialogue social inclusif et constructif pour élaborer des réponses qui préservent les emplois et garantissent les salaires et les moyens de subsistances des couches vulnérables.

L'UDTS apporte son soutien au personnel des services de santé (médecin, infirmier ...) qui sont en première ligne dans la lutte pour endiguer la propagation du virus et sauver des vies. Des mesures spéciales doivent être prises par le gouvernement pour les soutenir et les protéger. Il est essentiel de mettre à la disposition du personnel de santé des équipements de protection adéquats, d'assurer le suivi de leurs heures de travail et de leur octroyer une indemnité spéciale de prise en charge des malades du COVID-19, d'un montant conséquent.

L'UDTS demande au Gouvernement d'étendre les mesures spécifiques en appuis financiers aux travailleurs du secteur informel et de l'enseignement privé tout en élargissant lesdites mesures aux différentes initiatives en faveur de l'employabilité des jeunes.

L'UDTS recommande au Gouvernement de mettre en place un plan de soutien à l'économie reposant sur les quatre piliers que sont la relance des secteurs d'activités clés comme l'agriculture, la pêche, le tourisme, l'industrie et les services ; la préservation/création d'emploi ; la protection sociale pour tous et le dialogue social inclusif et constructif.

Enfin, l'UDTS manifeste sa solidarité à la nation toute entière, exhorte les populations au respect des mesures de prévention, souhaite un prompt rétablissement aux malades et présente ses condoléances aux familles des personnes décédées du COVID-19.

Ensemble mobilisons-nous pour la défense des intérêts matériels et moraux des travailleuses et travailleurs.

Vive l'UDTS !

Vive le partenariat avec la CNV Internationaal !

Vive la Fête Internationale du Travail !

Vive l'unité du Mouvement syndical !